

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/MB
OBJET

**Rapport d'activité
2023 de la
Communauté de
Communes du Pays
de Montereau (CCPM)**

DATE
D'AFFICHAGE

01 octobre 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

25

votants

35

N° D_112_2024 (Direction Générale des Services)

L'an deux mil vingt-quatre, le 30 septembre à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 23 septembre deux mil vingt-quatre et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présents : M. CHERON, Maire, M. DERVILLEZ, Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, M. ASFAUX, Mme CHOISY, Mme CORNEILLAN, Mme MAIROT, M. BELEK, M. ESPARRAGA, Adjoints au Maire, Mme CAMACHO, M. DOURET, M. FELLAH, Mme GAGÉ, Mme IN, M. LEMOINE, M. MALONGA, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, M. MONIER, Mme SAINTE ROSE, M. POUVESLE, M. ANKAOUA, Mme DA FONSECA, M. DEYDIER, M. JEGO, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : M. REGUIG représenté par M. BELEK, M. STUTZ représenté par Mme BOURGEAIS-EL ABIDI, Mme IVAKHOFF représentée par M. ASFAUX, Mme ADANUR représentée par Mme CORNEILLAN, Mme LACHEMI représentée par Mme MEUNIER, Mme SONI MAZOUZI représentée par Mme CHOISY, M. ALBOUY représenté par M. JÉGO, M. LOMBARD représenté par M. CHERON, Mme PINTO JANEIRO représentée par M. ANKAOUA, Mme ZAIDI représentée par M. DEYDIER.

Secrétaire de séance : M. ASFAUX

~~~~~

Conformément à la législation en vigueur, il est communiqué au Conseil Municipal le rapport d'activité 2023 de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale dont la ville de Montereau-Fault-Yonne est membre.

Vu l'avis favorable de la 1<sup>ère</sup> commission en date du 23 septembre 2024.

**Le CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DECIDE à l'UNANIMITÉ :**

- **DE PRENDRE** acte de la communication du rapport d'activité 2023 de la Communauté de Communes du Pays de Montereau

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



James CHERON